

- BREVET DES RANDONNEURS MONDIAUX de 200km-  
Samedi 25 mars 2023 : Départ **6h-6h30** - Délais Maximum : 13h30  
Parcours : <https://www.openrunner.com/route-details/1667032>

Club organisateur Assas Cyclisme Évasion ([www.assas-cyclisme-evasion.fr](http://www.assas-cyclisme-evasion.fr)), code ACP : 34 – 8309  
Responsable : Gérald Razier, courriel : [gerald.razier@orange.fr](mailto:gerald.razier@orange.fr)  
Tel : 06 77 45 71 90 (uniquement en cas d'urgence)

Validation par ACP (<https://www.audax-club-parisien.com/organisation/brm-monde>)  
N° d'homologation du parcours : 2019 LR 07

## - RÈGLEMENT-

Le présent règlement est considéré comme accepté dès l'inscription. À la remise de votre carte de route nominative, **ce règlement sera considéré comme lu et approuvé par un émargement sur la feuille de présence.**

Le brevet est **ouvert à tous, licenciés ou non licenciés**, à partir de 18 ans. Les participants sont considérés en excursion personnelle. Ils sont soumis au respect strict du code de la route, des arrêtés municipaux des localités traversées et à l'utilisation de la partie droite de la chaussée uniquement. Les groupes **ne devront pas dépasser 20 vélos**. Pour rouler en groupe, le prolongateur de cintre est interdit. Le casque est obligatoire. L'**éclairage** avant et arrière, ainsi que le gilet réfléchissant sont obligatoires dans l'obscurité. Aucun temps ni classement ne sera publié.

**Assurance** : L'assurance souscrite par les organisateurs garantit tous les risques liés à l'organisation de l'épreuve. Tous dommages causés par les concurrents, et subis par eux-mêmes ou par un tiers ne pourront en aucun cas être pris en charge par les organisateurs ou par leur assurance. Les participants **licenciés** sont obligatoirement **assurés par leur fédération**. Pour les **non-licenciés**, la participation se fait sous leur entière responsabilité, avec renonciation à tous recours contre l'organisation, quels que soient les dommages éventuellement occasionnés. Chaque participant doit, de par la loi, disposer d'une couverture **responsabilité civile**.

**Parcours** : Le parcours ne sera pas fléché. Il doit être effectué en respectant l'itinéraire, en autonomie et à l'allure libre. La carte de route nominative que vous recevez au départ doit être **validée au départ**, à chaque lieu de **contrôle et à l'arrivée** : marquez la carte de route en vous adressant aux commerçants avec courtoisie pour un coup de tampon (méthode préférée), ou prenez une photo du panneau d'entrée de ville avec le vélo devant.

**Départ** : Remise des **cartes de route** nominatives après le règlement et signature de la feuille d'émargement à la Boulangerie d'Assas entre **5h30 et 6h25**. Départs par petits groupes **à partir de 6h**. **Les groupes ne devront pas dépasser 20 vélos !**

**Arrivée** : La **Brasserie l'Inattendue** vous accueille à l'arrivée. Vous pouvez y déposer votre carte de route en indiquant l'heure d'arrivée et une boisson vous sera offerte. À défaut, **déposez les cartes** de route (sans oublier d'y inscrire l'heure d'arrivée à Assas) dans la **boîte aux lettres** de l'organisateur, à 300 mètres de la place de la Mairie, au 105 rue de la Chicane. C'est la rue en face la pharmacie, 100 m plus bas à gauche.

**Inscriptions** : Par courriel à [gerald.razier@orange.fr](mailto:gerald.razier@orange.fr) jusqu'au vendredi **24 Mars 2023 à 18h** (méthode fortement préférée). Tarif 5€ pour les licenciés FF vélo, 7€ pour les autres licenciés et non-licenciés, règlement au moment du retrait de la carte de route. **Sur place** 25 mars 2023 jusqu'à 6h25, **tarif majoré à 10€**. Pour toute inscription par courrier postal (Gérald Razier, 105 Rue de la Chicane 34820 Assas) prévoir un délai suffisant ! La licence ou le certificat médical sont à joindre au bulletin d'inscription.

## Bulletin d'inscription au B.R.M 200km

<i>Fédération (à cocher)</i>	FFvélo <input type="checkbox"/>	UFOLEP <input type="checkbox"/>	FFTri <input type="checkbox"/>	FSGT <input type="checkbox"/>	FFC <input type="checkbox"/>	Autre ou non-licencié <input type="checkbox"/>
<i>Tarif</i>	5€ / ou 10€ si sur place	7€ / ou 10€ si sur place			7€ / ou 10€ si sur place	
<i>Justificatif à présenter</i>	Licence 2023				Certificat médical	
<i>Nº de licence</i>		Club			Nº ACP du Club	
<i>Nom</i>		Prénom				
<i>Courriel</i>						
<i>Téléphone portable</i>				Téléphone d'urgence		
<i>Date de naissance</i>						
<i>Adresse</i>						
<i>Code postale</i>		Commune				
<i>Département</i>		Pays				

Signature

- BREVET DE RANDONNEUR MONDIAUX 200 km –

Samedi 25 mars 2023 à Assas

Départ **6h-6h30**- Délais Maximum 13h30

<https://www.openrunner.com/route-details/1667032>

Localité	Horaire contrôle	Nº Route	Km	Km
<b>Assas (Contrôle) Départ</b>	<b>6h-6h30</b>	D109E1		<b>0</b>
St Drézéry		D21		
St Jean de Cornies		D118		
St Hilaire de Beauvoir		D118E1		
Saussines		D120		
Sommières		D135		
Souvignargues		D222		20
St Mamert		D610		
direct.Gajan		D22		
La Calmette				25
Dions				
Uzes		D982		
direct.St Quentin la Poterie		D5		
Vallabrix				
Pougnadoresse		D166		
<b>Cavillargues (Contrôle)</b>	<b>8h21-11h20</b>			<b>80</b>
Mégier				
direct.Sabran				
Carme		D6		
Donnat		D166		
La Roque/Cèze		D143		95
chemin des Combes		D166		
chemin Vignares				
St Michel d'Euzet		D303		
route de la Forestière				
<b>Office National Forêts (Contrôle)</b>	<b>9h06-13h00</b>	D23		<b>100</b>
St Laurent de Carnols				
<b>Goudargues (Contrôle)</b>	<b>9h23-13h40</b>	D980		<b>115</b>
St André de Careiret		D23		
St Laurent la Vernède		D6		
direct.St Quentin la Poterie		D23		

chemin des Bougnettes		D125		138
Gattigues				
Foissac		D161		150
direct. St Maurice de Cazevieille				
Mas de Pré		D161		
Castelnau-Valence		D186		
Brignon		D203		
Nozières		D7		162
Domessargues		D8		
Aigremont				
St Théodorit		D6110		
<b>Quissac (Contrôle)</b>	<b>11h23-18h12</b>	D27		
Corconne		D35		<b>183</b>
Vacquières		D999		
Fontanes		D45		
St Croix de Quintillargues		D118		
<b>Assas (Contrôle) Arrivée</b>	<b>12h23-19h30</b>	D234		<b>211</b>
		D109		